

LES TOURBIÈRES DANS L'UNION EUROPÉENNE

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) APRÈS 2020

Note de Position - (Version 4.8)

OBJECTIF PRINCIPAL

Pour faciliter les nouvelles ambitions environnementales de la Politique agricole commune (PAC) après 2020 et assurer la cohérence entre les politiques de l'agriculture et du climat, la PAC doit promouvoir la préservation des sols riches en carbone, par la protection des tourbières¹.

BUTS PRINCIPAUX

- 1) Une éligibilité garantie des tourbières non drainées à usage agricole aux paiements de la PAC ;
- 2) Un arrêt progressif des paiements de la PAC pour les tourbières drainées ;
- 3) L'établissement de paiements agricoles basés sur les résultats, rémunérant la fourniture de services écosystémiques et en particulier la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des tourbières.

L'UTILISATION DES TOURBIÈRES : UNE INTERACTION DES POLITIQUES AGRICOLES ET CLIMATIQUES

Les tourbières sont particulièrement riches en matière organique. La tourbe s'accumule là où la décomposition des plantes est ralentie par les conditions d'engorgement, ce qui, sur plusieurs milliers d'années, conduit à la séquestration d'une grande quantité de carbone.

Les tourbières fonctionnelles en bonne santé constituent l'écosystème le plus efficace de toute la biosphère terrestre pour la capture et le stockage à long terme du carbone (voir figures 7 et 8). Les tourbières ont été drainées pour l'agriculture, la sylviculture et l'extraction de tourbe. Les conséquences négatives de ces usages sont de plus en plus évidentes (voir figures 1 et 2). Le drainage permet à l'oxygène de pénétrer dans le sol, ce qui entraîne une décomposition microbienne de la tourbe et l'émission de quantités importantes de CO₂ et N₂O. Le drainage des tourbières conduit également à une réduction de la qualité de l'eau par relargage de nutriments dans les eaux de surface et souterraines, ainsi qu'à un affaissement du sol (1 à 2 cm par an). Cela induit des coûts de drainage supplémentaires, des risques accrus d'inondation et -finalement- la perte de terres productives.



Figure 1 : L'agriculture fondée sur le drainage, comme l'élevage laitier sur sols tourbeux, est largement répandue à travers l'UE. Elle est subventionnée par la PAC mais cause d'énormes pertes et dommages environnementaux (Photo Hans Joosten au Danemark)



Figure 2. Les tourbières drainées et dégradées émettent jusqu'à 30 tonnes de CO₂ par hectare et par an (Photo aimablement fournie par le programme européen Interreg Care Peat, Irlande)

LES TOURBIÈRES ET LES SOLS ORGANIQUES DANS L'UNION EUROPÉENNE

Des tourbières sont présentes dans presque tous les pays de l'Union, mais sont plus répandues dans les pays de l'Europe du nord-ouest, du nord et de l'est² (voir figure 3).

L'UE est le deuxième plus gros émetteur au monde de gaz à effet de serre issus de tourbières drainées (220 Mt CO₂eq/an = 15% de toutes les émissions mondiales issues de tourbières³). Cela équivaut à environ 5% des émissions de GES officielles de l'Union soit 4,483 Mt CO₂eq/an en 2017⁴. Les émissions de gaz issues des tourbières sont rapportées par les pays de l'Union à la CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies pour le changement climatique) mais pas encore comptabilisées¹⁶.

Au sein de l'Union, les principaux émetteurs de GES issus des tourbières sont l'Allemagne, la Finlande, le Royaume-Uni, la Pologne, l'Irlande, la Roumanie, la Suède, la Lettonie, la Lituanie et les Pays-Bas. Dans la plupart de ces pays, les tourbières drainées contribuent à plus de 25% des émissions totales du secteur agricole (voir figure 4)

99% des émissions issues des tourbières de l'Union sont causées par 16 des 28 états membres.

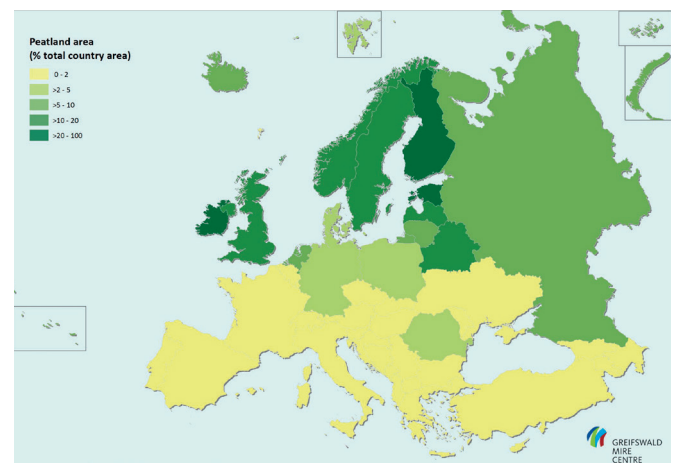


Figure 3 : Carte de répartition des tourbières en Europe, indiquant la proportion de chaque pays occupée par les tourbières.⁵

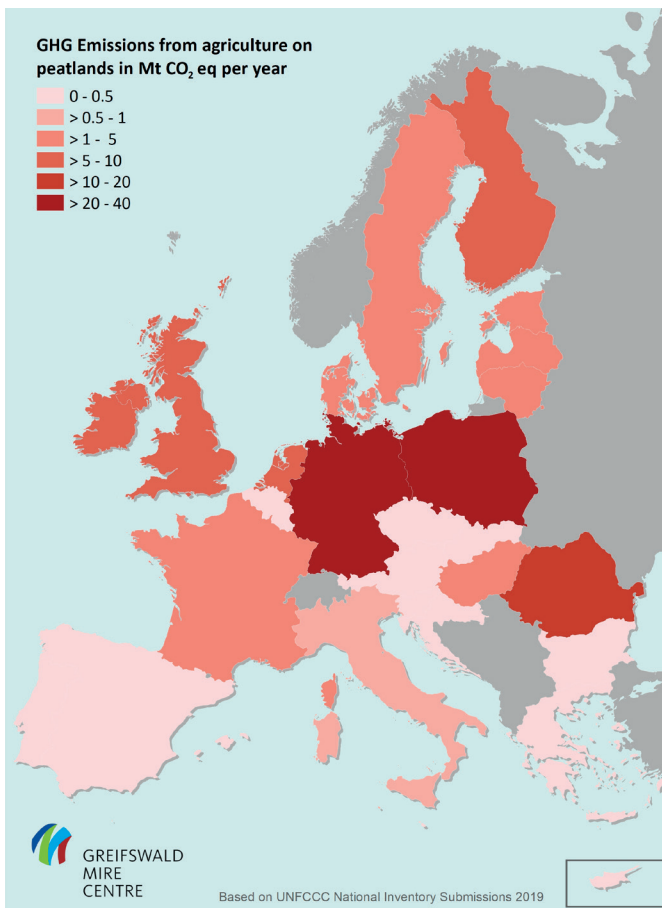


Figure 4 : Carte des émissions totales causées par les activités agricoles sur les tourbières dans les états membres de l'UE. [6]

Remettre seulement X% des terres agricoles en eau évitera jusqu'à Y% des émissions de GES du secteur agricole.

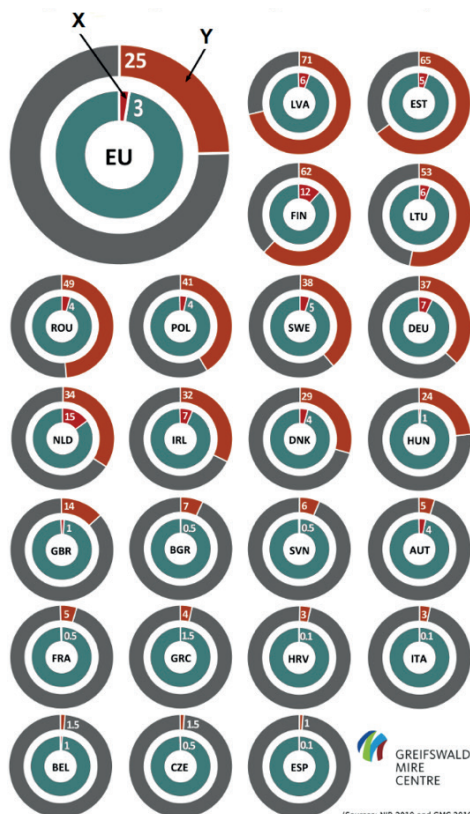


Figure 5 : Pourcentage de terres agricoles devant être remises en eau (cercle intérieur : UE-3%) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole (cercle extérieur : UE-25%) [6]

LA SOLUTION

Ces émissions peuvent être réduites significativement en rétablissant des niveaux d'eau proches de la surface (p. ex. par blocage de drains, arrêt du pompage dans les polders), ce qui réduit les émissions et protège le stock de carbone restant. Le boisement des tourbières drainées n'est pas une mesure de réduction appropriée et peut conduire à une augmentation des émissions de carbone.

A long terme, un arrêt total du drainage des tourbières et une restauration des tourbières drainées sont inévitables pour atteindre l'objectif principal de l'Accord de Paris : zéro émission nette en 2050. L'UE et ses états membres ont affirmé leur adhésion à cet objectif à l'unanimité. Cependant, les usages agricoles conventionnels ne sont pas compatibles avec des tourbières saines. Si nous voulons poursuivre un usage productif des tourbières, un changement de paradigme est indispensable, impliquant de nouveaux concepts, cultures et techniques autant que des ajustements de la politique agricole actuelle.

Des mesures de politique climatique appropriées, particulièrement dans le cadre de la PAC, doivent permettre des usages du sol (dans les secteurs agricoles et de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie - UTCATF) aptes à réduire les émissions issues des tourbières. La Commission européenne a en 2017 déclaré que la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique étaient le principal défi de la future PAC. Ce manifeste démontre comment une adaptation de la gestion des tourbières peut contribuer aux objectifs de décarbonisation tout en apportant des bénéfices complémentaires aux agriculteurs, à l'économie, à la société et à l'environnement.

LA PALUDICULTURE, UNE UTILISATION ALTERNATIVE A BASSE EMISSION POUR LES TOURBIERES

La paludiculture est définie comme l'usage productif des tourbières non drainées, qui interrompt la subsidence et minimise les émissions⁷.

A la différence de l'agriculture basée sur le drainage, la paludiculture utilise des cultures adaptées à de hauts niveaux d'eau, comme les roseaux, les massettes, l'aulne glutineux ou les sphaignes. Elle peut être plus profitable tant sur le plan économique qu'écologique. Utilisant des techniques éprouvées variées, ses produits peuvent servir d'isolants et de matériaux de construction, de substrats de culture, de produits de bioraffinage, de fourrage pour le bétail ou de combustible. Des produits innovants dans les domaines de la cosmétique, la médecine et l'alimentation sont en cours de développement. La mise en place à large échelle de la paludiculture requiert cependant que les politiques agricoles soient suffisamment incitatives pour qu'il devienne avantageux pour les propriétaires fonciers de remettre en eau leurs tourbières drainées et de maintenir par la suite leur état de zone humide (voir figure 5).

Mettre en place des fermes à carbone⁸ sur les tourbières, en introduisant des paiements spécifiques pour maintenir le carbone dans le sol. Cela pourrait être réalisé par des subventions publiques ou par des systèmes de crédits carbone appropriés⁹ aux agriculteurs souhaitant profiter du marché volontaire du carbone, aux niveaux régional et national. Ces dispositifs peuvent être soutenus et reconnus par la PAC et par les gouvernements des états membres.



Figure 6 : La paludiculture comprend la plantation de massettes pour des matériaux isolants, la récolte de laïches pour la production d'énergie, l'élevage de buffles d'eau pour la production de viande, la culture de sphagnes en tant que substrat horticole, et bien d'autres modes d'agriculture et de sylviculture (Toutes illustrations : GMC).

Faciliter des paiements agricoles axés sur les résultats¹⁰ spécifiques aux tourbières pour s'assurer que les tourbières non drainées soient maintenues en bon état. Les propriétaires ne devraient pas pâtir s'ils contribuent activement à maintenir leurs tourbières en eau, permettant ainsi une réduction des émissions de GES voire même le rétablissement d'une fonction de puits de carbone. Un système de suivi efficace des émissions de GES à l'échelle de la parcelle doit être développé et mis en place, pour divers modes de gestion et utilisations des sols, afin de permettre les mesures, les notifications et les vérifications (MNV).

RECOMMANDATIONS

Le cadre de la PAC est globalement approprié pour permettre un réalignement de la gestion des tourbières à l'échelle de l'Union et fournir un (co-)financement destiné à atteindre les buts recherchés. Un soutien supplémentaire pourrait venir du FEDER (Fonds européen de développement régional, cf. les exemples de la Bavière¹¹, de la Basse-Saxe¹² et du Brandebourg¹³ en Allemagne. Une combinaison des actions suivantes peut ouvrir la voie à des usages à faible émission des tourbières¹⁴ :

- * **Garantir l'éligibilité de l'agriculture sur sols tourbeux humides (paludiculture) aux paiements des 1er et 2nd piliers de la PAC ;**
- * **Supprimer progressivement les subventions de la PAC aux tourbières drainées** (paiement directs, contrats agro-environnementaux, soutien aux investissements pour le drainage, etc.) afin de mettre en cohérence les politiques agricoles et climatiques et souligner le besoin d'un changement de paradigme pour atteindre les objectifs de limitation du changement climatique prévus par les traités internationaux ;
- * **Rémunérer les services écosystémiques avec des modes de paiement axés sur les résultats**, incitant à la réduction des émissions de GES et à la fourniture d'autres services écosystémiques (p. ex. la rétention de nutriments, la qualité de l'eau et la régulation des inondations) ;
- * **Mettre en œuvre des systèmes de crédit carbone** en tourbières dans les 16 états membres aux émissions de carbone conséquentes, afin de favoriser le stockage et la capture du carbone ;
- * **Etablir des programmes durables** (15-20 ans) 15 pour assurer le maintien à long terme d'effets environnementaux et climatiques positifs ;
- * **Appliquer et affiner les instruments existants** (p. ex. FEADER, FEDER) pour fournir des incitations à toutes les étapes du processus, dont la préparation du site, le choix de cultures et techniques appropriées, la restauration des niveaux d'eau, la sélection de variétés et races, la culture et la récolte avec du matériel agricole adapté, la transformation et la mise sur le marché ;
- * **Promouvoir le transfert de connaissances**, le soutien financier et matériel, la consultation et la création de fermes de démonstration ;
- * **Echanger des expériences entre régions d'Europe riches en tourbières**, pour développer des solutions adaptées à chaque région, comprenant la participation et le soutien de tous les acteurs, la recherche de gains de production et l'efficacité économique.

PALUDICULTURE ET CULTURE DU CARBONE, DES SOLUTIONS GAGNANT-GAGNANT

La paludiculture et la 'culture du carbone', soutenues par les mesures de politique agricole existantes ou adaptées, fourniront des solutions gagnant-gagnant pour divers secteurs de la société (voir figure 6) :

- * Agriculture : de nouvelles opportunités de revenus sur sols organiques marginaux, une protection du sol, une meilleure image sociale, une adaptation au climat (réduction des risques de perte de récolte après fortes pluies, inondations ou sécheresses).
- * Société : création et maintien d'emplois en zones rurales, loisirs et tourisme locaux, identité, réduction des dommages économiques collatéraux induits par le drainage.
- * Economie : remplacement des ressources fossiles (énergie, matériaux de construction à base de pétrole, tourbe en horticulture) par des matériaux renouvelables issus de tourbières non drainées, bio-économie, production durable d'aliments et fourrages.
- * Environnement protection du climat, de l'eau et de la biodiversité à des coûts relativement bas, soutien à des services écosystémiques multiples.

PRINCIPES

- * Les propriétaires de l'UE seront encouragés à maintenir ou à restaurer de hauts niveaux d'eau dans les tourbières pour favoriser le stockage du carbone et diminuer les émissions de GES.
- * Aucun propriétaire de l'UE ne devrait être désavantagé économiquement ou socialement en conservant ou restaurant des tourbières en eau.
- * La dégradation volontaire des capacités de stockage de carbone à long terme des tourbières devrait toujours être pénalisée et ne jamais donner lieu à une augmentation des subventions européennes.



Figure 7 : Les tourbières en bonne santé, pleinement fonctionnelles, sont l'écosystème ayant la plus grande capacité de séquestration et de stockage à long terme du carbone de toute la biosphère.

CONTACTS :



Greifswald Mire Centre
Ellernholzstr. 1/3
D-17489 Greifswald, Allemagne
www.greifswaldmoor.de
info@greifswaldmoor.de
@greifswaldmoor



National University of Ireland, Galway
Data Science Institute
Galway, Irlande
www.nuigalway.ie
niall.obrolchain@insight-centre.org
@nuigalway @DSIatNUIG



Association Européenne Wetlands International
Rue de Trèves, 59-61
B-1040 Bruxelles, Belgique
www.wetlands.org/europe
post@wetlands.org

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Budget de l'UE : la PAC après 2020 : https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/budget-may2018-modernising-cap_fr.pdf
- [2] Tanneberger et al. (2017) The Peatland Map of Europe http://mires-and-peat.net/media/map19/map_19_22.pdf
- [3] Joosten (2009) The Global Peatland CO₂ Picture <https://unfccc.int/sites/default/files/draftpeatlandco2report.pdf>
- [4] Statistiques des émissions de GES Eurostat : <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/pdfscache/1180.pdf>
- [5] Joosten et al. (Hg.) (2017) : Mires and peatlands of Europe. Status, distribution and conservation. Stuttgart : Schweizerbart.
- [6] Données compilées par le Centre des tourbières de Greifswald d'après les rapports d'inventaire nationaux de 2019. (Domaines de l'Agriculture, de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie)
- [7] Wichtmann et al. (2016) Paludiculture-productive use of wet peatlands. <https://www.schweizerbart.de/publications/detail/isbn/9783510652839>
- [8] Table-ronde sur les systèmes cultures carbonées en Europe https://www.ecologic.eu/sites/files/presentation/2019/cf_roundtable_background_04102019_final.pdf
- [9] MoorFutures – how regional carbon credits from peatland rewetting can help nature conservation in protected areas <https://www.iucn.org/content/moorfutures-%E2%80%93-how-regional-carbon-credits-peatland-rewetting-can-help-nature-conservation>
- [10] Results-based Payments for Biodiversity Guidance Handbook <https://ec.europa.eu/environment/nature/rbaps/handbook/docs/rbaps-handbook.pdf>
- [11] <http://www.stmuv.bayern.de/themen/naturschutz/foerderung/efre.htm>
- [12] Klimaschutz durch Moorentwicklung https://www.klimaschutz-niedersachsen.de/_Resources/Persistent/da7070a86b48a9853a1a5126d3cb77cf-250d8add/Richtlinie%20Klimaschutz%20durch%20Moorentwicklung.pdf
- [13] Moorschutzrichtlinie ProMoor <https://lfu.brandenburg.de/cms/detail.php/bb1.c.427149.de>
- [14] Wichmann (2018) Economic incentives for climate smart agriculture on peatlands in the EU. https://greifswaldmoor.de/files/dokumente/GMC%20Schriften/Report_Economic%20incentives_Cinderella_GMC%20Proceedings_web.pdf
- [15] Integrated Carbon Observation System (ICOS) <https://www.icos-ri.eu>
- [16] Rapport sur les émissions de GES issus de sols organiques dans l'UE. https://greifswaldmoor.de/files/dokumente/GMC%20Schriften/18-02_Barthelmes_GMC.pdf

SOUTENU PAR :



* Cette publication a été réalisée avec le soutien du programme LIFE de l'Union européenne, les opinions exprimées ne pouvant cependant en aucun cas lui être attribuées.
Traduction française : Francis Muller et Arnaud Duranel